



Marseille, le 12 mai 2022

Monsieur Benoît PAYAN
Maire de Marseille

Objet : Pouvoir d'achat des agents

Monsieur le Maire,

Nos Organisations Syndicales CFTC et CFE CGC ont saisi à deux reprises Monsieur le Directeur Général des Services concernant le pouvoir d'achat des agents municipaux, toutes catégories confondues, qui prend de plein fouet le choc inflationniste actuel, amené hélas à perdurer dans les mois à venir.

Bien que le DGS nous accorde un RDV le 10 juin prochain, nous tenons à vous alerter sur cette situation exceptionnelle et grave qui ne peut souffrir trop d'attente pour répondre aux agents.

Depuis la mise en place du RIFSEEP (*DCM du 17 juin 2019 n° 19/0579/EFAG*) au sein de notre collectivité, aucun réajustement, aucune revalorisation, n'a été engagée contrairement aux dispositions de révision prévues dans la Délibération du Conseil Municipal qui mettait en place ce nouveau régime indemnitaire.

Déjà très mécontents par cet attentisme en la matière depuis trois ans, les employés municipaux dont le régime indemnitaire d'un très grand nombre n'a par ailleurs pas été augmenté depuis plus de dix ans, sont désormais dépités de constater que leur employeur n'envisage aucune mesure à leur égard, se retranchant derrière les seuls engagements de l'État qui ne couvriront pourtant pas l'inflation galopante circonstancielle, suivant elle même une longue période de perte significative de pouvoir d'achat.

Le personnel municipal ne saurait se contenter des mesures en cours d'étude qui ne concerneront que certaines catégories d'agents à moyen terme.

Nous exigeons une mesure exceptionnelle, immédiate et forte pour l'ensemble du personnel, dès à présent, pour faire face à la baisse du pouvoir d'achat des agents.

Cette mesure s'inscrit en droite ligne des propos de votre Adjointe au Maire en charge de la Modernisation de l'Administration, qui avait indiqué dans une interview à la presse locale, aux lendemains du vote du budget 2022, et au sujet du budget ressources humaines : *«...Il nous permettra de dresser trois grands chantiers : la revalorisation de la rémunération des agents, le recrutement de compétences nécessaires à notre transformation (...) et offrir des parcours aux agents non permanents... ».*

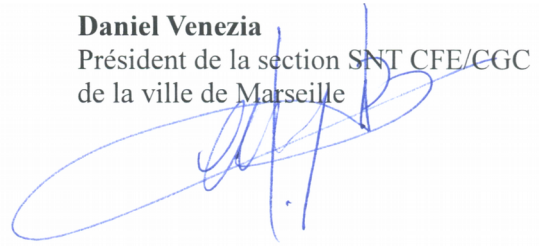
L'Administration Municipale s'honorerait à faire ce geste qui serait très apprécié du personnel et pourrait atténuer son amertume liée à la lourde réorganisation toujours en cours, aux recrutements externes qui, eux, ne semblent pas poser de problèmes financiers et au recours quasi-systématique à de l'expertise externe...

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions, Monsieur le Maire, d'accepter l'expression de nos sincères salutations.

Ludovic Bedrossian
Président de la section CFTC
de la ville de Marseille



Daniel Venezia
Président de la section SNT CFE/CGC
de la ville de Marseille



Copie :

- *Olivia FORTIN, Adjointe au Maire*
- *Didier OSTRE, Directeur général des Services*
- *Aude FOURNIER, DGA transformer nos pratiques*